



Le Saint-Siège

LETTRE DU PAPE JEAN-PAUL II AUX CATHOLIQUES NÉERLANDAIS AU SEUIL DU SYNODE PARTICULIER DES ÉVÊQUES DES PAYS-BAS

Chers frères et sœurs,

Le Synode particulier, qui réunira tous les Évêques de la province ecclésiastique des Pays-Bas avec le Pape, commencera ses travaux le 14 janvier. L'idée de convoquer un tel Synode est née à la suite de mes nombreux entretiens avec le cardinal Jean Willebrands, président de votre Conférence épiscopale, et avec chacun de vos Évêques. Ils sont à la tête de l'Église, qui doit remplir en ce moment dans votre pays sa mission en union avec l'Église universelle, au service de sa grande tâche : le renouveau de l'homme et du monde en Jésus-Christ, selon l'enseignement du [Concile Vatican II](#).

Vous savez que ce Concile a indiqué l'orientation commune, le chemin commun, pour ainsi dire, que l'Église universelle et chaque Église particulière doit prendre. Le thème du Synode qui exprime en même temps sa tâche, concerne précisément cette voie post-conciliaire de l'Église néerlandaise : l'exercice de l'œuvre pastorale de l'Église aux Pays-Bas, dans les circonstances actuelles, afin que l'Église se manifeste davantage comme « communio ». Ceci a aussi une signification particulière pour l'unité et la communion de l'Église universelle, car l'Église réalise son universalité, ou sa catholicité, à la fois dans l'unité et dans la diversité.

Comme le dit la Constitution [Lumen gentium](#) : « En vertu de cette catholicité, chacune des parties apporte aux autres et à l'Église tout entière le bénéfice de ses propres dons, en sorte que tout et chacune des parties s'accroissent par un échange mutuel, universel et par un effort commun vers la plénitude dans l'unité. »

La communauté du peuple de Dieu qui constitue l'Église dans votre patrie a apporté au cours de son existence vieille de plusieurs siècles, et surtout dans les générations les plus récentes, une richesse de dons utiles à l'unité de l'Église universelle et à toutes ses parties. Volontiers, je rends

hommage à l'activité missionnaire de l'Église universelle. L'Église catholique aux Pays-Bas peut aussi se réjouir de ce qu'elle a réalisé dans le domaine de l'enseignement, du soin des malades et des marginaux, et celui de l'apostolat des laïcs. Ce Synode examinera de nouveau la vie de l'Église aux Pays-Bas en rapport avec les tâches qui conditionnent le témoignage qu'elle est toujours appelée à fournir à la mission universelle de l'Église.

Les problèmes les plus importants qui se posent en ce moment dans l'Église aux Pays-Bas feront l'objet de la réflexion en commun des Évêques en vertu de leur responsabilité particulière à l'égard de l'Église. Dans ce contexte, je voudrais citer ici, les paroles prononcées par le cardinal Bernard Alfrink le 9 avril 1969 : « De leur côté, les Évêques ont une responsabilité propre, irréductible. Ils ne peuvent se contenter de refléter la voix de leur peuple, ils doivent aussi le mettre en face de la parole du Seigneur... Les Évêques doivent faire entendre leur propre voix, non pas seulement comme celle d'un croyant au milieu de la foule, mais comme celle d'un homme chargé de mission, qui marche en tête. »

Le Synode des Évêques manifeste d'une façon particulière la collégialité de l'épiscopat qui, en communion avec le Pape et sous sa direction, exerce l'autorité suprême dans le service pastoral de l'Église. Depuis la clôture du Concile, les Évêques de l'Église universelle ont déjà tenu plusieurs Synodes généraux. Pour la première fois, des Évêques vont se réunir à présent en Synode particulier. C'est votre espoir et le mien que, sous cette forme aussi, ce Synode saura s'acquitter de façon fructueuse de sa tâche.

À cet égard, je désire adresser à la communauté catholique des Pays-Bas, un fervent appel, à la veille du Synode, au moment où nous célébrons la manifestation de Jésus dans son baptême. Vos Évêques l'ont déjà fait, eux aussi. Puisse donc votre prière ne pas manquer particulièrement au cours du Synode. Les idées et les propositions que vous m'avez fait parvenir par l'intermédiaire de vos Évêques sont très précieuses. Mais c'est d'abord notre prière commune qui est indispensable quand il s'agit de ce qui doit nous porter vers Dieu et de ce qui doit nous rapprocher du bien, de la vérité, de l'amour et de la paix. C'est donc surtout votre prière que je vous demande maintenant, comme président du Synode.

Je serais très reconnaissant à tous ceux qui, à leur prière peuvent ajouter aussi leur sacrifice, leur souffrance personnelle et leur consécration au service des autres.

Cette invitation que j'adresse à tous les membres de la communauté catholique aux Pays-Bas, je veux l'étendre aussi, dans un véritable esprit œcuménique, à nos frères et sœurs des autres Églises et communautés chrétiennes. En effet, le Synode particulier se déroule pendant que tous les chrétiens s'unissent dans la prière pour l'unité, autour du thème : « Que ton règne vienne. » Par là nous prions Dieu ensemble pour la promotion de l'unité véritable qui doit croître en tous. Et il est certain que dans cette prière trouvent leur place les problèmes qui sont traités par le Synode d'une Église dont les membres partagent depuis plusieurs générations avec d'autres chrétiens la

vie d'une même communauté nationale.

Avec vos deux cardinaux et vos Évêques j'accorde ma bénédiction pastorale particulière à tous les prêtres, à tous les religieux et religieuses, et à tous les frères et sœurs bienaimés des Pays-Bas. Je confie le Synode à l'intercession de Marie, mère du Seigneur et mère de l'Église, à celle qui, dans votre pays, est vénérée d'une façon particulière en de nombreux endroits.

Du Vatican, en la fête de la manifestation du Seigneur, le 6 janvier 1980.

JEAN-PAUL II

© Copyright 1980 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana